

La lettre

des élus communistes et apparentés
de Vénissieux - N° 74 - novembre 2023

Israël-Palestine : ensemble, pour la paix et la justice !

Parce que nous sommes solidaires du peuple palestinien qui subit la colonisation, l'annexion et un régime de discriminations dans l'indifférence générale ;

Parce que nous condamnons les actes terroristes perpétrés par le Hamas contre la population civile israélienne qui poussent à une guerre encore plus violente ;

Parce que nous condamnons les bombardements israéliens aveugles des civils et le blocus de Gaza provoquant une catastrophe humanitaire ;

Parce que nous dénonçons ceux qui veulent couper l'aide au développement pour la Palestine, en ajoutant ainsi de la misère à la misère ;

Nous exigeons :

- Un cessez-le-feu immédiat avec la fin des bombardements et du déplacement forcé de la population.
- La mise en place d'un corridor humanitaire pour acheminer les produits de première nécessité.
- La protection de toutes les personnes civiles quelle que soit leur nationalité.
- La levée du blocus de Gaza en place depuis 2007.
- Une initiative diplomatique de la France pour une paix juste et durable sur la base des résolutions de l'ONU,
- La reconnaissance de l'État de Palestine par la France sur la base des frontières de 1967, aux côtés de l'État israélien, pour que les deux peuples réconciliés vivent en paix et en sécurité.

Pierre-Alain MILLET - Adjoint au Maire

1

minute de silence lors du rassemblement en hommage à Dominique Bernard, professeur de français poignardé à mort dans son lycée d'Arras.

Élus, agents et habitants mobilisés pour défendre l'école de la République et contre le terrorisme.



HÔPITAL PORTES DU SUD

Rappelons que l'hôpital des Portes du Sud existe parce que la Ville, son maire, les Vénissiens et les syndicats se sont battus ensemble au moment de la fermeture des deux cliniques de Vénissieux, la polyclinique des minguettes et la clinique de la Roseraie. Nous avons arraché en 2008 la création de ce pôle hospitalier dans un compromis avec l'État. La commune a donné le terrain, aidé au montage financier par des garanties d'emprunt, et apporté depuis tout son soutien aux luttes pour la santé.

Cet hôpital se heurte à une politique nationale de santé qui n'a qu'un seul objectif, réduire les dépenses publiques et laisser au privé la partie rentable.

Aujourd'hui en redressement judiciaire l'établissement serait sous-utilisé. Des malades de notre bassin de vie ne vont pas dans cet hôpital pour des raisons qu'il faudrait étudier et comprendre. Pour une part, cela peut être dû au manque de médecins et de personnel.

La direction de la mutualité gestionnaire n'a jamais joué la transparence sur les difficultés économiques et ses raisons. Elle a décidé d'une procédure de redressement qui peut conduire à la liquidation, ou à la reprise par des acteurs privés.

Certains repreneurs proposent des sommes totalement ridicules ! 26 000€ pour l'hôpital entier, tout en se débarrassant des dettes et des emprunts, en fermant certains services et en organisant un plan social !

Ça ne devrait pas être au tribunal de décider de l'avenir d'un hôpital, comme si c'était une usine de marchandises. Ce devrait être le rôle de l'État à travers l'ARS, avec la Sécurité sociale qui devrait assurer la solidarité pour financer la santé de tous.

Nous appelons les Vénissiens à signer massivement la pétition du comité de défense, et à se mobiliser pour leur hôpital. Nous l'avons fait il y a 15 ans. Comme il y a 15 ans, nous allons le garder !

Pierre-Alain MILLET - Adjoint au maire



AMPLIFICATION DE LA ZFE

Le groupe communiste exprime un avis réservé sur l'amplification de la Zone à Faibles Émissions, car à Vénissieux la majorité des véhicules ne rentre pas dans les critères ZFE. Même si la Ville a tout fait pour associer les habitants (sondage et concertation), beaucoup ne sont pas suffisamment informés. De nombreux Vénissiens ne pourront plus utiliser leur voiture et peu ont connaissance des radars prévus pour sanctionner lourdement l'usage d'un véhicule non autorisé.

Nous sommes tous d'accord que les gaz et les particules dégagés par les véhicules sont dangereux pour la santé et sont un facteur de mortalité environnementale.

Il n'est pas normal qu'un véhicule de plus de 800 kg transporte une personne de 80 kg. Mais alors pourquoi une Porsche Cayenne hybride de plus de 2 tonnes et consommant 20 litres aux 100 pourrait être classée Crit'Air 1 alors qu'une vieille Clio sera Crit'Air 5 ?

Ce n'est pas la délibération métropolitaine qui est injuste, mais la loi elle-même !

Sommes-nous prêts à demander à des smicards d'investir des milliers d'euros pour changer de véhicule alors qu'ils sont déjà dans des situations économiques difficiles et que les aides de la Métropole, s'ajoutant à celles de l'État, sont loin d'être suffisantes dans un marché de l'occasion tendu ?

Il nous faut aussi poser la question des salariés habitant les périphéries des grandes villes, qui ont des horaires découpés, commencent tôt ou finissent tard, et pour qui le véhicule est indispensable face à des transports en commun insuffisants.

Avant la mise en place des ZFE, il fallait travailler à l'extension des transports en commun, procéder à des embauches massives. Combien manque-t-il de chauffeurs de bus aux TCL ? Nous demandons aussi le développement de la gare de Vénissieux, entrée sud de l'agglomération, avec des lignes périphériques afin de ne plus circuler en étoile comme c'est le cas aujourd'hui. Un trajet de 12km entre Vénissieux et l'hôpital Lyon sud se fait en 15 mn en voiture contre plus de 50 mn en TCL, sans parler des fréquences et des rames bondées...

La métropolisation a concentré la grande majorité des entreprises et des services dans l'hypercentre de Lyon. Le prix exorbitant des loyers a poussé les salariés les plus modestes à habiter de plus en plus loin de leur lieu de travail, multipliant les déplacements. Les lignes de TER Lyon- Saint-Étienne et Lyon-Grenoble sont désormais les plus utilisées de France en dehors de la région parisienne.

La Commission Européenne a voté l'interdiction des voitures thermiques neuves d'ici 2035. Avec toutefois l'amendement « Ferrari » permettant aux constructeurs de moins de 1000 voitures par an de continuer à les vendre. Cela concerne les marques de luxe, celles du salon de l'auto, celles que nous ne pourrions jamais nous payer.

Cette loi ZFE est un véritable bras d'honneur des plus riches, ceux qui polluent le plus, ceux pour qui la voiture est un loisir, au détriment des plus pauvres pour qui la voiture est un besoin.

Il faut annuler cette loi et lancer un plan massif d'investissement national dans les transports en commun et le rail. Le gouvernement en parle, mais ne fait rien de concret pour l'agglomération lyonnaise.

Aurélien SCANDOLARA - *Adjoint au maire*



» Le terme « transition énergétique » signifie accompagner et avancer ensemble vers l'objectif de lutter contre la pollution.

Nous soutenons cet objectif, et nous demandons un accompagnement renforcé pour y parvenir. Si cette transition n'est pas sociale, elle est vouée à l'échec.

La Métropole en a pris conscience : le renforcement et l'extension de la ZFE sur un périmètre élargi sont abandonnés et l'agenda concernant les Crit'Air 2 a été reporté à 2028.

Après la concertation que notre ville a organisée, nous continuons de porter auprès de la Métropole des revendications concrètes comme l'aide sur critères de ressources ou des dérogations pour les personnes travaillant en horaires décalés.

Michèle PICARD - *Maire*



PLAN D'URGENCE CONTRE L'INFLATION

Avec le fonds de soutien aux associations, la Ville assure son rôle d'amortisseur social en accompagnant les structures qui font face à des dépenses exceptionnelles liées à l'inflation.

Mais nous ne pourrions pas inverser localement la tendance dans un pays qui compte 300 000 SDF dont 2 000 enfants, 150 000 personnes en logement précaire, 6 millions de personnes privées d'emploi et 2 millions de salariés pauvres.

Les objectifs du pacte de solidarité gouvernementale sont contredits par l'annonce d'un plan d'austérité de 15 milliards d'euros et par les réformes régressives des retraites et de l'assurance chômage.

Nous réclamons un plan d'urgence contre l'inflation avec des mesures fortes : blocage des prix de l'alimentation et électricité, sortie des logiques du marché européen de l'énergie, baisse de la TVA sur les carburants, et augmentation des salaires et pensions de retraite.

Saïd HAMIDOU ALLAOUI - Conseiller municipal



SÉISME AU MAROC

La ville de Vénissieux a débloqué une subvention d'urgence au Secours Populaire Français, pour des actions de soutien à destination du Maroc suite au séisme ainsi qu'à la Libye touchée par des inondations en septembre 2023.

Tremblements de terre, tempêtes, ouragans, montées des eaux, chaleurs extrêmes : quelles dispositions pour éviter que ces catastrophes ne tuent des milliers de personnes ? Comment sont fléchés les moyens pour sauver les populations ?

Dans le monde, 2 240 milliards ont été consacrés à l'armement en 2022, et pour la France, c'est 413 milliards en 5 ans. Ces milliards ne pourraient-ils pas servir la cause humaine, des constructions adaptées aux tremblements de terre, au réchauffement climatique ?

La planète est au bord du précipice. Nous devons prendre les bonnes décisions pour que les lieux de vies soient plus sûrs.

Nacer KHAMLA - Adjoint au maire

ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

La Ville de Vénissieux mène une politique d'inclusion des enfants en situation de handicap en leur permettant d'accéder aux services d'accueils périscolaires. La commune a établi une convention de partenariat avec le SESSAD Emmanuel GOUNOT afin d'améliorer la qualité des accueils proposés et le suivi des enfants.

Le nombre d'AESH (Accompagnants des Élèves en Situation d'Handicap) est passé de 53 000 en 2017 à plus de 80 000 en 2022. Une AESH (la majorité sont des femmes) travaille 24 heures par semaine pour un salaire de 974 €. Beaucoup d'entre elles complètent leur salaire comme animatrices du périscolaire ce qui est bénéfique pour les enfants puisqu'il y a une continuité dans l'encadrement de l'enfant. Mais ne faudrait-il pas plutôt créer un véritable métier AESH avec une rémunération à la hauteur et une formation permettant d'accueillir mieux les enfants sur tous les temps scolaires et périscolaires ? Un métier reconnu et indispensable ayant le statut de la fonction publique.

Véronique FORESTIER - Adjointe au Maire

PROTECTION FONCTIONNELLE

» Dans le cadre d'une affaire en cours de jugement, le conseil municipal a voté à l'unanimité la protection fonctionnelle à Madame Michèle Picard, maire de Vénissieux, menacée de mort par un individu.

Les atteintes verbales ou physiques à l'encontre des élus locaux ont augmenté de 32 % en un an. Ces agressions touchent toute la classe politique de droite comme de gauche.

Menaces de mort, incendie de domicile, la situation est grave. Ce n'est plus un épiphénomène, les agressions, les menaces, les insultes mettent à mal la démocratie.

Depuis 2020, 900 maires ont démissionné. Les élus sont en première ligne, face à la colère et au délitement du lien social. La mort du maire de Signes dans le Var renversé par un véhicule alors qu'il tentait d'empêcher un dépôt de gravats, a entraîné une prise de conscience.

Les sanctions en cas de violences contre les élus sont désormais alourdies.

La ministre chargée des Collectivités a annoncé la création d'une cellule de lutte contre les atteintes des élus locaux. Elle demande des sanctions exemplaires, un filet de sécurité autour du maire et des élus, car au-delà de la considération du maire, c'est notre démocratie qui est en cause.

Yolande PEYTAVIN - Adjointe au Maire



NOUVEAUX CONTRATS DE VILLE

En avril dernier, Michèle Picard s'était adressée au ministre pour souligner les enjeux des futurs contrats et les objectifs de la ville.

- Mobiliser le droit commun partout et associer tous les services publics,
- Augmenter les financements de manière pluriannuelle pour organiser des actions sur le long terme, assurer leur suivi et leur évaluation.
- Faire de la tranquillité publique une priorité absolue, avec notamment le financement de toutes les actions de prévention,
- Développer la participation des habitants,
- Tenir compte du vieillissement, des fractures démocratiques, des enjeux prioritaires de l'alimentation, et de l'égalité femmes-hommes.
- Reconnaître les communes comme lieu central de la construction partagée des politiques de la ville.

Les réponses gouvernementales restent dans le vide, mais nous travaillons malgré tout pour proposer un nouveau contrat de ville métropolitain. L'agenda initial est reporté mais nous avons déjà engagé avant l'été le travail partenarial et la participation citoyenne. Tout ce travail est désormais bien avancé.

En espérant que cela conduise à une hausse des moyens pour les actions mises en œuvres dans les quartiers et dont il faut répéter l'utilité, même si nous savons qu'elles ne peuvent compenser les effets injustes des politiques économiques et sociales nationales.

Pierre-Alain MILLET - Adjoint au maire

PLATEAU FERTILE

Avec la création d'une ferme maraîchère et pédagogique, notre ambition est de développer l'agriculture urbaine et de favoriser une alimentation locale durable et de qualité.

Vénissieux relance l'appel à projet "plateau fertile" en mettant un nouveau terrain à disposition afin d'augmenter la surface cultivable et renforcer la viabilité du projet agricole.

L'alimentation est un sujet sensible, surtout en cette période d'inflation.

Nous connaissons les difficultés des habitants des quartiers populaires à accéder à une alimentation de qualité au détriment de la malbouffe, moins chère et plus rapide d'accès. On est de plus en plus à devoir choisir entre qualité et quantité.

Comment toucher nos habitants pour ne pas produire dans nos quartiers ce qui serait mangé sur les marchés des consommateurs aisés lyonnais ? Comment produire localement du maraîchage de qualité pour les Vénissiens en rémunérant correctement le maraîcher ? Voilà un vrai défi à relever.

Se nourrir est un droit fondamental. Comme le disait Fabien Roussel, « il faut défendre le fait de manger sain et à sa faim ; tout le monde doit avoir accès à un bon repas, un repas équilibré, et pouvoir se le payer ».

Avec le projet « Plateau fertile », nous voulons permettre aux Vénissiens d'avoir accès à des produits maraîchers de qualité, et sensibiliser les jeunes à une nourriture variée et équilibrée.

Aurélien SCANDOLARA - Adjoint au maire



ECHOS

»» SOLIDARITÉ : LA DROITE VÉNISSIANE S'ABSTIENT

Suite à la démission de Christophe Girard, les quatre élus municipaux qui portent le projet politique de droite LR ont renommé leur groupe "Avenir pour Vénissieux". Mais rien de nouveau dans leur ligne politique qui ne laisse toujours aucune place à la solidarité. Ils se sont abstenus sur la subvention d'urgence au Secours Populaire Français pour les actions de soutien à destination du Maroc à la suite du séisme du 8 septembre 2023 ainsi que de la Libye touchée par les inondations des 10 et 11 septembre 2023.

La solidarité c'est ce qui nous rend solide ensemble, et c'est le contraire de l'individualisme. Pour notre majorité municipale la solidarité n'a pas de frontière, elle est locale, nationale et internationale.